

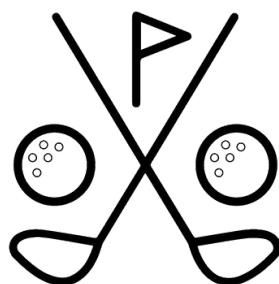


TROPHÉE JEAN-PIERRE PEUGEOT

CHAMPIONNATS DE FRANCE  
DES ENTREPRISES

*1ÈRE DIVISION*

*DU 5 AU 8 MAI 2023*  
GOLF CLUB DE TOULOUSE



# LES ENGAGÉS



2F OPEN-JS 25



AS UGOLF



AS DECATHLON



ASC BNP PARIBAS



AGJSEP PARIS



BOUYGTEL SPORTS



AIRBUS



CLUB SPORTIF  
DES CHEMINOTS



AIR FRANCE



FFGOLF



AP AVIATION CIVILE  
& MÉTÉO S/O



GROUPE CREDIT AGRICOLE  
SA SPORTS



AS INESIS GOLF CORP



POLICE NATIONALE



AS UA  
DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



US METRO



Avant toutes choses, merci de nous communiquer le numéro de téléphone et l'adresse mail de chaque capitaine de votre entreprise à l'adresse suivante :

[jp@golfclubdetoulouse.fr](mailto:jp@golfclubdetoulouse.fr)  
ou par téléphone au 06 10 22 73 89

Cette adresse mail vous servira aussi à nous transmettre vos besoins et réservations tels indiqués plus bas dans le book.

# INFOS PRATIQUES

Hébergement : n'hésitez pas à nous contacter si l'hébergement n'est pas réservé

Practice : Chaque équipe possèdera un compte où il lui sera crédité un nombre de seaux suffisant pour la compétition. Merci de nous communiquer le numéro de licence de chaque joueurs afin qu'ils puissent prendre des seaux grâce à cette dernière. Ils devront donc se munir de leur licence soit matérielle soit via l'application FFGOLF.

A la fin de la compétition, une facture vous sera attribuée en comptabilisant le nombre de seaux utilisés.

Chariots : Informez nous de vos besoins en chariots par équipes avant le 26 avril. Ces chariots vous seront étiqueté au nom de votre entreprise. Une fois les adresses mails collectées, nous vous enverrons ensuite un Google Form pour connaître vos besoins.

Matériel : Vous avez la possibilité de laisser vos clubs et vos chariots (sans charge pour les électriques) au golf en sécurité entre chaque journée de compétition.

Restaurant : Vous avez accès au restaurant du golf tous les jours de la semaine avec une carte spécifique pour vos joueurs (repas rapides et consistants).

Le restaurant est aussi ouvert les soirs à partir du jeudi. A l'issue de la réunion des capitaines, nous prévoyons un repas rapide.

Le samedi soir, après l'annonce des résultats à l'issue des deux tours de stroke play , nous vous proposons de tous se retrouver pour le dîner des équipes qui sera tourné autour de la convivialité dans notre chaleureux club house.

Tout au long de la semaine, nous proposerons les petits déjeuners, ainsi qu'une large gamme de sandwich, à commander la veille.

Un groupe whatsapp sera créé et des questionnaires vous permettront de commander les différentes prestations.

-> N'hésitez pas à nous communiquer les potentielles allergies et intolérances de chacun.

# ORGANISATION

## MERCREDI

- Reconnaissance du parcours payante (78€ par joueur). Réservations d'ors et déjà ouvertes auprès de l'accueil du golf au 05 61 73 45 48.

## JEUDI

- Reconnaissance officielle du parcours pour toutes les équipes, réservations d'ors et déjà ouvertes auprès de l'accueil du golf au 05 61 73 45 48.
- Soir : réunion des capitaines et possibilité de manger au club house

## VENDREDI

- 1er tour des stroke play

## SAMEDI

- 2ème tour des stroke play

Annonce des résultats des deux tours le soir

- Dîner des équipes (dont une partie prise en charge par la FFGolf)

## DIMANCHE

### Matchplay

- Les 8 premières équipes jouent les 1/4 de finale puis 1/2 finale pour les 4 équipes gagnantes
- Les 8 dernières équipes jouent les barrages

## LUNDI

### Matchplay

- Les 2 équipes gagnantes de la veille jouent la finale
- Remise des prix

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE**  
**1<sup>ERE</sup> DIVISION NATIONALE**  
**TROPHÉE JEAN-PIERRE PEUGEOT**

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**Pour les associations** : (voir le règlement général)

**Pour les équipiers** : (voir le règlement général)

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Pour chaque joueur, une attestation datée de moins de trois mois justifiant sa qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend son association doit être fournie lors de la réunion des capitaines.  
Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

**FORME DE JEU**

**① Phase de qualification** : 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jour

5 joueurs / stroke play / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

**② Phase finale pour le titre** :

Les 8 premières équipes jouent pour le titre : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**

3<sup>ème</sup> jour : ¼ de finale et ½ finales 5 simples / match play

4<sup>ème</sup> jour : Finale 2 foursomes et 5 simples / match play

**③ Phase finale pour les barrages** :

5 simples consécutifs / match play

Les 8 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe : **12 v 13 ; 11 v 14 ; 10 v 15 ; 9 v 16**

3<sup>ème</sup> jour : barrages

**ENGAGEMENT**

La confirmation de participation de l'association d'entreprise et l'inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

**PRIX**

**Trophée Jean-Pierre PEUGEOT confié pendant la remise des prix à l'équipe gagnante.**  
Souvenirs offerts par la ffgolf à l'équipe gagnante et à l'équipe finaliste.